NOTICE EXPLICATIVE

Concernant l'autorisation générale d'exportation de l'Union

1 – GÉNÉRALITÉS

Les autorisations générales d'exportation de l'Union sont strictement personnelles et non cessibles. Elles sont caduques en cas de modification de raison sociale de l'opérateur.

1.1. Le formulaire doit être rempli en français, lisiblement et de façon indélébile, éventuellement à la main. Dans ce cas, il est à remplir à l'encre et en caractères d'imprimerie. Quel que soit le procédé utilisé, il ne doit comporter ni rature, ni grattage, ni surcharge, ni autre altération.

1.2. Il convient de :

- s'assurer que le formulaire est établi en autant d'originaux que nécessaire **au minimum 3 exemplaires** (imprimés recto-verso)**, au maximum 10 exemplaires** ;
- s'assurer que tous les exemplaires sont parfaitement lisibles et remplis conformément aux indications portées ci-dessous ;
- dater, signer les engagements sur l'ensemble des exemplaires en indiquant le nom et la qualité du signataire, sans oublier d'apposer le cachet commercial (case 8).
- joindre une lettre de présentation mentionnant **le nombre de licences à délivrer, les bureaux de douane sollicités** *(le nombre de licences demandées doit être égal au nombre de bureaux de douane)* et **un KBIS de moins de 3 mois**.
- Il est rappelé que pour **les biens de cryptologie** une lettre d'engagement « de fourniture de la liste des clients servis et des quantités livrées » et une lettre d'engagement « de déclaration d'exportation de biens de cryptologie » doivent être annexées à la demande d'autorisation.

2 – RUBRIQUES

Case 1. **Exportateur** : indiquer le nom ou la raison sociale et les coordonnées complètes (N° de SIRET, adresse, téléphone, courriel) de l'opérateur demandeur de l'autorisation d'exportation.

Case 2a. **Numéro d'autorisation** : réservé à l'administration.

Case 2b. **Type d'autorisation demandé :** Cocher le type d'autorisation (un seul type)

Case 3. **Autorité de délivrance** : communauté européenne.

Case 4. **Représentant** : (si différent de l'exportateur) indiquer le nom ou la raison sociale du représentant et ses coordonnées complètes (N° de SIRET, adresse, téléphone, courriel).

Case 5. **Service à contacter** : réservé à l'administration.

Case 6. **Description des biens et pays de destination** : ne rien inscrire dans cette rubrique.

Case 7. **Mentions spéciales / informations complémentaires** à remplir le cas échéant.